



**Comité de programme
du Secondaire**

Directrice :

Pr. Anne Sgard

anne.sgard@unige.ch

Séance du COMPRO du LUNDI 2 JUIN 2014

de 17h00 à 19h00 – Salle PM 234

PV ADOPTE

Personnes présentes :

Anne Sgard (AS), Simon Toulou (ST), Claire Forel (CF), Andreas Müller (AM), Alain Muller (ALM), François Bertagna (FB), Brigitte Gerber (BG), Charles Heimberg (CH), Walter Loosli (WL)

Personnes excusées :

Laura Weiss (LW), Raphaël Fornallaz (RF), Sophie Canellini (SC), Joana de Sousa (JDS), Jean-Paul Derouette (JPD), Laurence Verdesi

En l'absence de Laurence Verdesi, Mme H. Akasriou est chargée du P.V. Qu'elle soit ici remerciée pour cette tâche ardue.

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 5 mai 2014
3. Informations de la directrice
- Rentrée 2014
4. Modification des stages de CCdida et MASE
5. Point sur la procédure d'admission
6. Divers

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.



2. Approbation du procès-verbal du 5 mai 2014

M. Müller fait part de quelques petites erreurs dans la formulation de certaines phrases. Mme Sgard se charge de faire les corrections en question.

Concernant la phrase « [...] le post obligatoire = secondaire 2 comprend les ECG et les écoles de commerce, à elles seules elles ne sont pas suffisantes ». Il faudrait remplacer le mot « suffisantes » par « reconnues ». De plus le post obligatoire comprend également le CFPT et le CTP.

Il est finalement décidé de retirer cette phrase du dernier procès-verbal.

Le procès-verbal est approuvé avec ces petites modifications.

Le document finalisé sera transmis à M. Bernard Schneuwly qui se chargera de l'insérer sur le site web de l'IUFE.

3. Informations de la directrice

Session de rattrapage :

Le changement du système de notation adopté fait apparaître des quarts de note, ce qui signifie que des étudiants ont été recalés à 3.75.

Ceci a posé problème notamment dans le cours de Marcel Crahay où a été constatée une vague d'échecs due au système de notation. En effet, le barème n'avait pas été modifié c'est pourquoi tous les étudiants qui ont eu 3.75 ont été rattrapés. M. Loosli dit que ce changement de notation a eu lieu l'an dernier.

En revanche il reste une dizaine d'étudiants en échec et une session de rattrapage est organisée mi-juin et non au mois d'août.

Pour les étudiants qui sont en échec au mois de juin, la session de rattrapage a lieu en août.

Mme Gerber demande pourquoi il y a 2 sessions de rattrapage alors qu'il était prévu une seule session. M. Loosli indique que c'est une demande des étudiants et l'IUFE a adapté ses sessions de rattrapage à celles de l'université. La difficulté pour l'IUFE reste de coordonner les sessions de rattrapage avec le calendrier scolaire et les attributions de stage.

Rentrée 2014 :

- Le dispositif de cette année a bien fonctionné et Mme Sgard propose de le reproduire. Une réunion des formateurs Forensec sera organisée le jeudi 28 août au matin.

- Il est proposé de faire une séance de rentrée le 10 septembre scindée en deux : D'une part pour le CCdida à 13h30 et d'autre part pour le MASE à 15h30.

- Le memento extrêmement utile sera reconduit.

Perspectives pessimistes sur le nombre de stages en 2015

A ce jour, 15 places en allemand sont disponibles pour 11 candidats qui ont le CCdida et 15 places de stage sont disponibles en mathématiques pour 45 étudiants.



Des places vont vraisemblablement être annoncées avant juillet mais aucune certitude à ce sujet. La rentrée 2014 se fera de toute façon avec des petits effectifs.

Il y aura donc des étudiants titulaires du CCdida dans l'impossibilité de continuer leur formation dans presque toutes les disciplines.

Il y a pénurie d'heures globalement sur tout le canton ; l'année 2014 préfigure des « années noires ».

- Il est nécessaire d'afficher sur le site l'information selon laquelle l'IUFE manque de places de formation.

Les étudiants seront avertis des places disponibles le 15 juillet au plus tard.

- Pour la rentrée **2015**, pour le CCdida, il est prévu 16 places en allemand, 16 places en anglais, 25 places en français, 20 places en mathématiques, 7 places en physique, 5 places en géographie et aucune pour l'histoire et la biologie.

IL faudra élaborer une méthode de classement des étudiants permettant de combiner les étudiants déjà titulaires d'un CCdida et les nouveaux arrivants.

- A. Müller s'inquiète des conséquences à long terme sur les postes de formateurs à l'IUFE. Les activités de recherche permettent de compenser les heures manquantes d'enseignement.

- CSD2 : Malgré le délai au 31 mai, certains directeurs rechignent à donner les informations sur les places disponibles. Les RH aimeraient savoir ce qui est disponible.

4. Modifications des stages CCdida et MASE

- Il s'agit d'équilibrer la dotation des horaires entre le secondaire 1 et le sec. 2 ou post-obligatoire suite à la demande de la CDIP. Les 5 hypothèses discutées lors de la précédente séance du Compro et en réunion plénière de Forensec ont été présentées à la conférence du secondaire et à la commission emploi-stage.

Les réactions sont positives mais les préoccupations se portent davantage encore sur le budget.

Le souci est de ne pas trop charger les étudiants et de rester à 10 heures de stage.

L'hypothèse de la voltige est très discutée mais reste la solution la plus adaptée.

Une séance avec la commission emploi-stage aura lieu prochainement et les hypothèses seront discutées. La conseillère d'Etat statuera fin août sur la question.

- Pour CSD2, 2 hypothèses sont soumises.

Soit garder l'hypothèse sur un an, ce qui peut alourdir la formation pour garder l'équilibre secondaire 1 / 2 ou l'étaler sur deux ans.

On regrette l'absence des représentants étudiants au Compro, il serait souhaitable d'avoir leur avis sur ce point ; étant donné que les étudiants sont déjà en emploi, ils pourraient être favorables à la deuxième hypothèse qui allège leur formation.

Il y a aussi une méfiance des Associations d'enseignants sur la formule en deux ans, ils craignent que les heures étalées sur deux ans prennent des places de stage.

Proposition : associer sur un an d'une part la voltige et d'autre part un 50% imposé aux étudiants.



5. Bilan de procédure d'admission

Il n'y a pas encore de retour de la commission d'admission : jury final le 6 juin et séance de bilan prévue le 7 juillet.

- Il y a besoin d'une assistance plus importante et d'un service juridique plus étoffé pour l'IUFE.

Selon Mme Forel, il est du ressort de l'IUFE d'engager un avocat en cas de litige. Le service du rectorat peut intervenir que lorsque le litige est porté au tribunal.

- Test de français : 4 séances ont été organisées cette année et il est demandé de pouvoir les réunir pour en faire une seule.

M. Loosli dit qu'une discussion est en cours concernant les sessions le mercredi et le samedi.

Des personnes ont demandé à ne pas passer d'examens le samedi notamment pour raisons religieuses.

Ce point est à reprendre sur le plan juridique avant de prendre une décision qui corresponde aux bonnes pratiques de l'Uni

- Concernant les entretiens, les retours sont positifs pour le MASE et le CCdida.

Il reste quelques améliorations à apporter au guide d'entretien.

- Le problème aujourd'hui est le traitement des dossiers et les pièces manquantes en vue du jury qui établit les classements.

Tour de table des observations et questions :

- Faciliter le traitement des dossiers en jury : besoin de numéroter les pièces, en fonction de la liste fournie et demander à ce qu'elles soient attachées.
- Etablir un calendrier précis de la procédure, qui permette de savoir quand récupérer ou déposer les dossiers.
- Nécessité d'avoir des enseignants de garde dans le cas où quelqu'un est absent.
- Besoin de clarifier les critères de langues et les critères de qualité de l'argumentation. Il faut qu'ils soient plus explicites dans le guide d'entretien.
- Nécessité d'avoir une même personne qui suive une filière dans son intégralité pour la notation.
- En cas de candidat ex aequo, il est proposé d'utiliser la note d'entretien et/ou la note de français pour départager. Ceci sera transmis au jury du 6 juin.
- Question plus globale sur l'ensemble : quel élément doit être prépondérant : l'entretien ou le dossier ? Les RH pensent que l'entretien doit avoir une place plus importante dans la pondération de la note finale. Mais l'ensemble des enseignants ne sont pas unanimes sur la question. Un bilan précis doit être fait sur l'ensemble de la procédure.

Il faudra être plus précis l'année prochaine sur les instructions concernant la constitution des dossiers.

Pour aider les étudiants à mieux se préparer, il faudrait contacter Uniemploi qui permettra d'alimenter un réseau pour les étudiants.

Une candidature ne peut être validée si un étudiant n'a pas validé son master ou CCdida.

- Le classement sera fait quel que soit le résultat final et les étudiants qui n'auront pas le diplôme seront retirés de la liste.



Que dire aux étudiants qui auront échoué ?

- Les fiches de synthèse existantes font apparaître les notes et les commentaires de l'examineur. Mais par souci de confidentialité, ces fiches seront modifiées et les points uniquement pourront être consultables par les étudiants.
- Andrea se charge de la modification des fiches afin de laisser apparaître les points uniquement.
- Un courrier sera adressé aux étudiants pour les informer que leurs notes sont consultables sur rendez-vous.

6. Divers

Les associations professionnelles contestent (lettre adressée à la Conseillère d'Etat) les modalités d'intégration des candidats issus d'un établissement privé à la suite d'une procédure VAE. Le Compro n'a pas été en charge de ce dossier, il est suggéré de s'adresser à la direction qui a négocié cette procédure.

La séance est levée à 19h00